

Préparation à l'autorisation de conduite des tracteurs de parc.



Objectif(s) :

Conduire en sécurité et entretenir (maintenance de premier niveau) un tracteur de parc, en s'appuyant sur l'ED 6348 de l'INRS.

Pour les titulaires mais aussi pour les non titulaires des permis lourds, dans l'enceinte de l'entreprise.

Références règlementaires :

- Article R.4323-55 du Code du travail Formation des conducteurs d'équipements de travail mobiles automoteurs et d'équipements de travail servant au levage de charges ou de personnes
- Article R.4323-56 du Code du travail Autorisation de conduite pour certaines catégories d'équipements de travail mobiles automoteurs et d'équipements de travail servant au levage de charges ou de personnes
- Arrêté du 2 décembre 1998 Relatif à la formation à la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des appareils de levage de charges ou de personnes
- Circulaire DRT 99/7 du 15 juin 1999 Sur l'application du décret 98-1084 du 2 décembre 1998 relatif aux mesures d'organisation, aux conditions de mise en œuvre et aux prescriptions techniques auxquelles est subordonnée l'utilisation des équipements de travail http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2009/04/cir_1890.pdf
- ED 6348 INRS.

Programme théorique:**A - Connaissances générales**

- Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur (conformité du matériel, notice d'instructions, formation, autorisation de conduite, aptitude médicale, vérifications réglementaires, vérification et entretien du matériel...),
- Rôle et responsabilités du conducteur (devoir d'alerter, droit de retrait...),
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés.

B - Technologie des tracteurs de parc

- Alimentation en énergie électrique ou gas-oil
- Terminologie et caractéristiques générales (postes de travail, Ro-Ro, options embarquées, capacités, etc....),
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes, notamment élévation de sellette, poste de travail tournant, automatisation des branchements, etc...
- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents organes et dispositifs de sécurité – Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs,
- Paramètres de fonctionnement du tracteur de parc par construction (vitesse maximale, parallèle avec le permis détenu...),
- Intérêt des différentes options (caméra, automatisation des branchements, etc....) libérant la charge physique et la charge mentale de l'utilisateur.

C - Caractéristiques et spécificités des différents types de tracteurs de parc

- tracteurs à attelage rapide,
- Porteurs de caisses types RO-RO,

Programme théorique (suite):**D - Notions élémentaires de physique**

- Évaluation du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées, Conditions de stabilité (sols, béquilles, ...).

E - Risques liés à l'utilisation des tracteurs de parc

- Principaux risques - Facteur(s) de risque et moyens de prévention associés :
 - renversement latéral (dévers, sol en mauvais état, vitesse excessive en courbe...),
 - environnement quai, transbordement, rampes ...
 - renversement de piéton,
 - circulation en entreprise
 - coactivité,
 - chute de hauteur du conducteur (quai, tracteur, remorque...),
 - écrasement / coincement d'une partie du corps (main, pied...) du conducteur entre un obstacle et le châssis,
 - risques liés au manque de visibilité (défaut d'éclairage, angles morts...),
 - risques de TMS (lombalgie...),
- Repérage de ces risques potentiels, sur le trajet à parcourir et lors des opérations à effectuer,

F - Exploitation des tracteurs de parc

- prise en compte du gabarit,
- adaptation de la hauteur pour semis ou caisses à déplacer,
- Maîtrise des différents manœuvres

Programme pratique (suite) :**A- Prise de poste et vérifications**

- Utilisation des documents suivants : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi...) et vérification périodique (validité, observations, restrictions d'usage, signification du macaron apposé par l'organisme...),
- Vérification visuelle de l'état du tracteur (châssis, roues, sellette, jupe, capot moteur...) afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique,
- Vérification du fonctionnement du tracteur (translation, direction, élévation...),
- Vérification du bon fonctionnement des organes et dispositifs de sécurité (arrêt d'urgence, dispositif de condamnation, freinage, éclairage, avertisseur sonore, dispositifs de signalisation sonores ou lumineux, protecteurs...),
- Vérification du branchement et de la charge de la batterie d'accumulateurs si électrique,
- Vérification de l'adéquation des paramètres de fonctionnement du chariot (vitesse maximale, rampes d'accélération et de freinage...) aux conditions d'utilisation,
- Vérification de l'adéquation du tracteur aux opérations de manutention à réaliser (charge à manutentionner, distance, circulation en interne ...).

B- Conduite et manœuvres

- Manœuvrer et diriger le gerbeur, en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge...
 - Reculer droit,
 - Reculer et créer une cassure de son ensemble,
 - Reculer et corriger une cassure de son ensemble,
 - Reculer et réaliser un « S » en couloir étroit,
 - Reculer et réaliser une mise à quai,

Programme pratique (suite) :

- Atteler une semi-remorque,
 - Désatteler une semi-remorque,
 - Si porteur, charger une caisse,
 - Si porteur, décharger une caisse,
 - s'assurer que le lieu de dépose est approprié,
 - déposer la caisse avec précision à l'endroit déterminé,
 - notions d'immobilisation et de calage pour interdire le départ inopiné du camion (protocole de sécurité), si manutentions ultérieures dans la remorque,
- Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,
 - Stationner et arrêter le véhicule en sécurité.

C- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

- Effectuer les opérations d'entretien journalier,
- Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels, faire l'appoint si nécessaire et mettre le véhicule en charge si électrique,
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.